Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1996)

Heft: 82

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dans les cantons

Budgets

Education et santé en tête

Les cantons suisses consacrent beaucoup d'efforts aux tâches éducatives. Selon les chiffres de l'Administration fédérale des finances, ils ont dépensé en 1994 quelque 13,2 milliards de francs suisses pour l'éducation, ce qui représente 28% de leurs dépenses globales. La santé est le deuxième poste par ordre d'importance, avec 17%, soit 8,1 milliards. Elle est suivie par la prévoyance sociale, avec 14% des dépenses et un montant de 6,9 milliards.

Les charges totales des cantons se sont élevées à 47,9 milliards. Elles étaient de 37,3 milliards en 1990, ce qui représente une hausse de 29% en 4 ans.

Bâle

Nouvel évêque

Le Lucernois Kurt Koch, 45 ans, doyen de la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg et recteur de la Haute Ecole de Lucerne a été nommé évêque de Bâle. Kurt Koch a la réputation d'être ouvert au dialogue, pondéré et progressiste. Sa nomination à la tête du plus grand diocèse de Suisse a été bien accueillie. Son prédécesseur, Mgr Vogel, avait démissionné en juin dernier alors qu'il allait être père. L'élection de Kurt Koch par le Chapitre cathédral remonte au 21 août, mais elle devait être confirmée par le Vatican pour devenir officielle.

Berne

Les transports publics ont la côte

Les deux tiers des Lausannois et des genevois se déplacent en voiture, que ce soit pour aller travailler ou faire des courses. Par contre, les Bernois sont plus prompts à choisir le tram ou le bus. C'est ce qui ressort d'une enquête, réalisée par l'Institut de recherche sur l'environnement construit (IREC) de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) pour déterminer la manière d'inciter les automobilistes à passer aux transports publics.

Trois raisons expliquent les résultats obtenus à Berne. La plupart des lieux de travail sont situés dans le centre ville, et les places de stationnement y sont moins nombreuses qu'à Genève ou Lausanne. Enfin et surtout, l'offre de transports publics y est excellente.

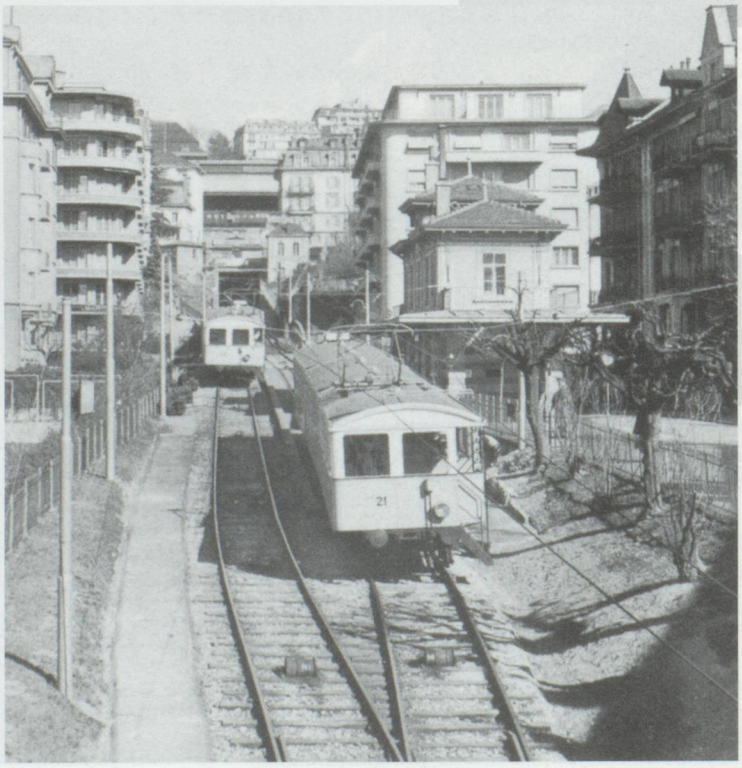

Le funiculaire Lausanne-Ouchy

Genève

La population en 2020

L'Office cantonal de la statistique procède régulièrement à des études prospectives sur l'évolution de la population. Ces travaux permettent aux pouvoirs publics de prévoir des écoles, des hôpitaux, ou encore des logements. Dans les prochaines années, l'accroissement de la population à Genève dépendra en grande partie des flux migratoires. Les autres données démographiques, comme le taux de natalité ou de mortalité sont assez stables pour établir des prévisions sans marge d'erreur importante.

Une chose est sûre, en tout cas, la population genevoise sera plus nombreuse en 2020 qu'aujourd'hui. Mais ce ne sera pas le fait des familles nombreuses. Avec 1,5 enfant par couple en l'an 2000 (1,54 pour les étrangers), le renouvellement des générations n'est même pas assuré ! Alors, outre l'arrivée de migrants, c'est la longévité, toujours plus importante, qui contribuera à l'accroissement de la population. Les femmes vivront jusqu'à 85 ans, quand les hommes se limiteront à 78 ans, en moyenne. Tout cela aura pour conséquence le vieillissement des Genevois, et la diminution

de la proportion des actifs dans la société.
Les experts ont étudié trois hypothèses concernant les flux migratoires, l'une basse, l'autre moyenne, et la dernière élevée. Dans ce dernier cas, la population genevoise atteindrait 501 000 personnes en 2020, alors qu'elle compterait seulement 454 000 individus si l'immigration se tarissait.

La Croix-Rouge s'agrandit

La première pierre de la nouvelle aile du bâtiment de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a été posée à la mi-décembre. La Confédération finance le nouveau bâtiment, dont la construction coûtera 12,4 millions de francs suisses. La nouvelle aile de six étages ajoutera 2 000 m2 aux locaux actuels. En 1991, les sociétés de Croix-Rouge assistaient 6 millions de personnes dans le monde, ce chiffre est passé à 19 millions en 1994. L'organisation, qui comptait 80 salariés à Genève en 1959, emploie actuellement plus de 300 personnes.

JURA

De l'ordre dans les déchets

Dernier né des cantons suisses, le Jura était le seul à ne pas être doté de législation sur les déchets. Une situation qui laissait la porte ouverte à tous les abus. On comptait pas moins de 260 décharges sur le territoire cantonal, dont 80 qualifiées d'importantes. Nuisance esthétique d'abord, ces amas de détritus constituaient également une menace pour l'équilibre écologique, pesticides et autres substances toxiques se répandant librement dans les eaux des rivières et des nappes phréatiques.
La nouvelle loi sur les déchets devrait entrer en vigueur le 1er février prochain. Elle prévoit la disparition des décharges sauvages, et l'élaboration d'un plan d'acheminement des ordures ménagères, commune par commune. Le travail à faire est important, puisque le Jura ne dispose que de deux décharges pratiquant des méthodes de décompositions épargnant l'environnement. Sans compter que tout cela sera remis en question par une loi fédérale, applicable à partir de l'an 2000, et qui prévoit la disparition totale des décharges en Suisse. Les dispositions de l'Ordonnance fédérale sur le traitement des déchets prévoient que toutes ordures non-recyclables devront être incinérées, à l'exception des déchets végétaux qui pourront être compostés.

TESSIN

Longévité record

Grâce au mode de vie qui prévaut dans le Sud, les Tessinois vivent plus longtemps et bénéficient du plus bas taux de mortalité de Suisse. Le canton possède en outre un nombre de médecins, de pharmacies et de lits d'hôpital supérieur à la moyenne helvétique, indique le rapport cantonal de 1993 sur la santé publique.
L'étude montre que les coûts de la santé ont augmenté de 9,2% au Tessin entre 1990 et 1993. Avec un montant de 1,5 milliard de francs suisses, ces dépenses représentent 13,2% du revenu cantonal, alors que la moyenne nationale est de 11,1%. Un chiffre qui s'explique justement par la moyenne d'âge élevée des Tessinois.

Enlèvement mystérieux

L'ingénieur et milliardaire tessinois Geo Mantegazza a été victime d'un rapt, quelques jours avant Noël. Celui que tout le monde surnomme « l'ingeniere » a été enlevé alors qu'il sortait de son bureau situé sur les rives du lac de Lugano. Il a réap-

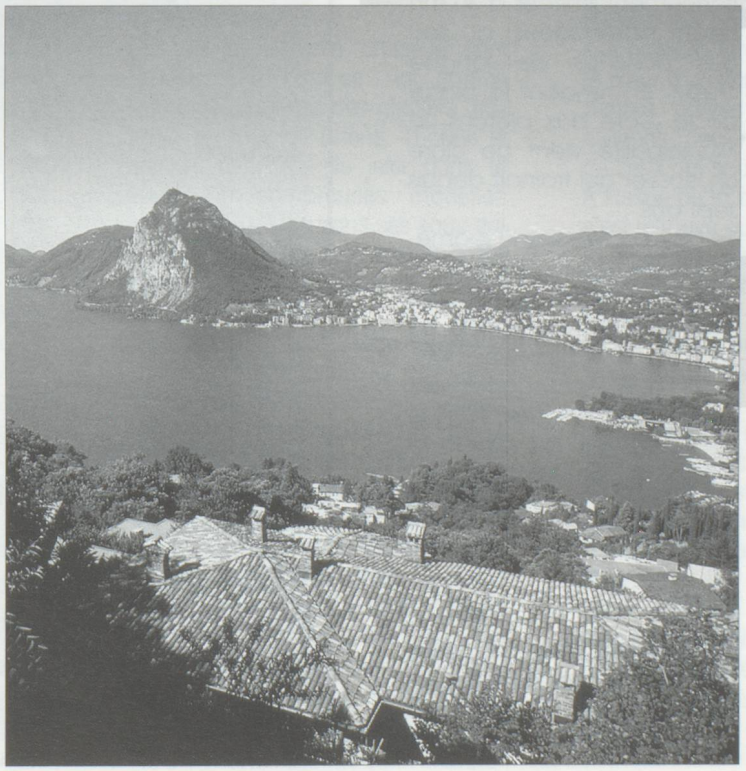

© Suisse

paru le lendemain au Liechtenstein, en bonne santé mais avec trois côtes fêlées. Les circonstances de sa libération sont restées secrètes, l'avocat de la famille affirmant qu'aucune rançon n'a été versée aux ravisseurs. De son côté, la police cantonale tessinoise fait preuve d'un discrétion exemplaire, au nom du secret de l'enquête. Peu commenté, l'incident a tout de même provoqué un grand trouble dans une région habituée à la quiétude et à une grande sécurité.

Vaud

Lausanne transforme sa place de la Gare

Au début de l'année 1998, la place de la Gare de Lausanne aura changé de visage. Elle comportera deux ronds-points au nord et au sud, et deux voies de circulation. Les places de parking de courte durée seront remplacées par des zones de « dépose rapide ». Au sud de la gare, des zones de stationnement limitées à 30 mn seront aménagées, au lieu des parkings de longue durée. En rendant la place de la Gare aux piétons, la Municipalité vient de clore un dossier qui traînait depuis sept ans.

Il s'agira du troisième réaménagement de la place de la Gare. Un élargissement des rues avait été demandé en 1911... et réalisé en 1944, alors que l'aménagement actuel date de 1964, lorsque la Ville avait du élargir le périmètre de la place en prévision de l'Exposition nationale.

Zurich

La mauvaise image du Letten

Près d'un an après l'évacuation du Letten à Zurich, un certain désenchantement s'est installé parmi la population du quartier. Le Kreis 5 peine à retrouver sa vitalité, car la drogue n'a pas totalement disparu de ce quartier. La nuit, le trafic y réapparaît, pour atteindre un niveau équivalent à 30% de ce qu'il était l'an dernier. Même s'il ne connaît plus une situation d'urgence, le Kreis 5 souffre encore de sa mauvaise image. Les nombreux projets d'animation et de mise en valeur tardent à se concrétiser. Pourtant, pas moins de 300 bureaux d'architectes avaient répondu à un concours d'idées lancé par la Ville et le canton, pour redonner une identité à cet arrondissement qui compte 12 000 habitants.

D'autre part, une commission regroupant notamment Migros, Coop, Sulzer et les CFF s'est constituée en vue de dynamiser le tissu économique du quartier. Mais son projet n'est pas encore arrivé à maturité.

La ville se préoccupe à présent de la Langstrasse, dans le Kreis 4, où de nombreux toxicomanes se donnent rendez-vous. On craint d'y voir se reformer une troisième scène ouverte de la drogue, après le Spitz Platz et le Letten.

LE MESSAGER SUISSE
la revue des communautés suisses de langue française

Formulaire d'abonnement

à remettre à l'un de vos amis

Oui, je souscris à un abonnement d'un an au Messager Suisse (11 numéros).

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
.....
CP/Ville.....
.....

Au prix de :

France	❑ **175 FF**
Dom/Tom et étranger	❑ **190 FF**
Abonnement de soutien	❑ **à partir de 200 FF**

Règlement par chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de **FSSP/MS** à renvoyer à :
GESA, Le Moulin Jacquet, 76440 Mesnil-Mauger.